



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville



Communiqué de presse

Paris, le 10 octobre 2018

Palmarès de la 8^e édition du concours « Capitale française de la Biodiversité »

Besançon remporte le titre de « Capitale française de la Biodiversité 2018 »

Le jury de la 8^e édition du concours « Capitale française de la Biodiversité » a dévoilé le gagnant 2018 : la ville de Besançon, en lice face aux 23 collectivités finalistes, est élue Capitale française de la Biodiversité 2018. Elle démontre, aux côtés de 6 autres collectivités lauréates, l'excellence des communes et intercommunalités françaises en matière de « conception et gestion écologique des espaces de nature », thème de l'édition 2018.

Besançon : la préservation de la biodiversité en harmonie avec les usages des espaces de nature



Besançon (120 472 habitants, Département du Doubs) bénéficie de la proximité d'espaces de nature exceptionnels aux portes de la ville historique : collines riches d'une flore diversifiée et patrimoniale, des pelouses calcaires, massifs forestiers, berges du Doubs. Des milieux qu'elle contribue à protéger et entretenir mais aussi à connaître. Cette base scientifique solide, forgée et suivie avec de nombreux partenaires depuis des années, caractérise l'action de la commune et lui permet d'aborder de manière pionnière des questions émergentes en matière d'écologie urbaine. La ville a repensé la place des pollinisateurs sauvages ou la gestion des espèces exotiques envahissantes, tout autant qu'elle œuvre pour préserver des milieux et des espèces protégées ou menacées, comme l'Apron du Rhône ou le Lynx.

L'excellence de ses équipes qui gèrent 200 ha de parcs et espaces verts urbains – dont 12 sites labellisés ÉcoJardin – est reconnue. Elle y développe notamment le semis et la plantation de végétaux locaux favorables à l'entomofaune, ainsi que des chantiers participatifs et un vaste programme d'animation et d'éducation à la nature pour les habitants et les scolaires. Enfin, la ville de Besançon s'attelle à rechercher la conciliation entre préservation de la biodiversité et les différents usages des espaces de nature (production économique, déplacements, aménagement, prévention des risques, activités sportives ou culturelles...).

[Pour en savoir plus](#)

6 autres collectivités récompensées aux côtés de Besançon

- Quatre collectivités ont été récompensées par un titre national

Saint-Privat-de-Vallongue (230 habitants, Lozère), « **Meilleur village pour la biodiversité 2018** ».

Cette commune rurale a effectué une transition rapide vers le zéro pesticide et la gestion écologique, elle anime un atlas de la biodiversité communale associant habitants, école et partenaires, et engage un travail de dépollution lumineuse de son village-vacances municipal en lien avec la réserve de ciel étoilé des Cévennes, une action au bénéfice de la préservation de la nature mais aussi de l'attractivité touristique, tout comme le projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée qui traverse la commune. Saint-Privat-de-Vallongue fournit aussi une illustration des bons résultats obtenus sur des territoires ruraux où se coordonnent les acteurs au travers de démarches de projet (parc national, réserve de biosphère, espace naturel sensible, mesures agro-environnementales, réduction des pollutions...).

[Pour en savoir plus](#)



Morne-à-l'Eau (17 407 habitants, Guadeloupe), « **Meilleure petite ville pour la biodiversité 2018** ».

Dotée d'un important patrimoine naturel, la commune a largement investi dans la connaissance de la biodiversité locale (inventaires, suivis, participation à des travaux de recherche). Ce socle de connaissances est essentiel à la mise en place de travaux exemplaires de restauration écologique des milieux dégradés (plage et ancienne décharge) en même temps qu'une tradition d'écoute et de participation des habitants, des agriculteurs... Le travail de renaturation de la plage verte de Babin illustre la complémentarité de l'action de la commune avec les autres acteurs de l'archipel dont le



Conservatoire du littoral et le Parc national de la Guadeloupe, avec le soutien du Conseil départemental et de l'Union européenne.

[*Pour en savoir plus*](#)

Grande-Synthe (23 634 habitants, Nord), « **Meilleure ville moyenne pour la biodiversité 2018** ».

Première Capitale française de la Biodiversité en 2010, cette ville populaire de l'agglomération dunkerquoise poursuit et amplifie ses actions de végétalisation et de gestion écologique de son territoire, marqué par la présence de l'industrie. La qualité des actions engagées en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais a d'ailleurs conduit au classement en



Réserve naturelle régionale le site du Prédembourg. Atlas de la biodiversité communal et suivi participatif de la biodiversité par les agents communaux via les programmes de sciences participatives Propage, Spipoll et Sauvages de ma rue viennent compléter un important travail d'élévation du niveau de connaissance réalisé depuis 2010. Tous les espaces de nature à Grande-Synthe, des plus exceptionnels aux plus ordinaires, sont supports de découverte, sensibilisation et éducation à la nature.

[*Pour en savoir plus*](#)

La **Métropole Rouen Normandie** (489 428 habitants, Seine-Maritime), « **Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2018** ».

Distinguée en 2016 autour du thème « Sols et biodiversité », elle présente un panorama complet d'actions de haut niveau en matière de préservation, gestion et restauration écologique. Et ce en milieu agricole (restauration des pelouses calcaires et silicicoles, plan d'actions en faveur des plantes messicoles), forestier (charte forestière, maisons des forêts, opération d'art



contemporain « La Forêt monumentale »), en zones humides (Marais du Trait, plan mares) qu'en milieu urbain (parc linéaire Quai Rive Gauche et presque-île Rollet, accompagnement des acteurs du territoire dans la démarche zéro pesticide et la gestion différenciée...). Des actions exemplaires qui sont organisées de manière cohérente au sein d'un plan d'actions Biodiversité 2016-2020 qui inclut un plan pluriannuel de financement, tant en investissement qu'en fonctionnement.

[*Pour en savoir plus*](#)

- Une collectivité s'est vue décerner un prix spécial :

Saint-Rémy (en Comté) (600 habitants, Bourgogne-Franche-Comté) s'est vue attribuer un prix « **Coup de cœur** » par le comité scientifique et technique 2018 qui a apprécié la grande quantité d'actions mise en œuvre au regard de la taille de la commune, avec le concours de jeunes en service civique : atlas de la biodiversité communale, création de plusieurs kilomètres de haies, de vergers conservatoires, aménagement d'un réseau de mares permettant aux eaux pluviales de faire chemin depuis le centre bourg jusqu'à la plaine en aval...

[Pour en savoir plus](#)



- Un prix régional a aussi été décerné :

Bonnelles (1 979 habitants, Yvelines) est distinguée par le « Prix régional Île-de-France 2018 » décerné par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF), pour sa politique de longue date de préservation de son patrimoine naturel dont la création de la Réserve naturelle régionale des Étangs de Bonnelles est emblématique. La commune a su s'appuyer sur des acteurs locaux essentiels que sont les associations et le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour mettre en place un plan de gestion communal, un plan d'éclairage nocturne adapté, passer au zéro pesticide, végétaliser les trottoirs avec les habitants, assurer une gestion intégrée de l'eau (assainissement avec filtres plantés, récupération des eaux pluviales, fleurissement à base de plantes vivaces).

[Pour en savoir plus](#)



En 2019, le thème du concours Capitale française de la Biodiversité sera « **Climat : la nature source de solutions** ». Une occasion de rappeler que changement climatique et érosion de la biodiversité sont les deux faces d'une même pièce - le changement global - et que les territoires sont les acteurs-clés pour agir concrètement à travers le déploiement des solutions fondées sur la nature. L'année 2019 sera aussi celle du déploiement de l'initiative « territoires engagés pour la nature » qui permettra aux collectivités de faire reconnaître également des projets de reconquête de la biodiversité.

Contacts presse :

Céline Piquier et Maguelonne Deschard, Agence française pour la Biodiversité – presse@afbiodiversite.fr – tél. 01 45 14 37 40

Ludovic Provost, Plante & Cité – ludovic.provost@plante-et-cite.fr – tél. 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Gilles Lecuir, ARB îdF – gilles.lecuir@iau-idf.fr – tél. 01 77 49 76 25 - 06 09 69 00 61

Le concours Capitale française de la Biodiversité est organisé par [l'Agence française pour la biodiversité](#), [Plante & Cité](#), centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, [l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France](#) et [l'Agence régionale pour l'Environnement et l'écodéveloppement en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Elle est soutenue par les ministères de la [Cohésion des territoires](#) et de la [Transition écologique et solidaire](#). Enfin, elle s'appuie sur de [nombreux autres partenaires](#), réunis au sein de son [Comité scientifique et technique](#) en charge de l'évaluation des candidatures.

[Besançon](#) est la huitième ville à décrocher le titre de « Capitale française de la Biodiversité » après [Muttersholtz](#) (2017), [Rennes](#) (2016), [Strasbourg](#) (2014), [Niort](#) (2013), [Lille](#) (2012), [Montpellier](#) (2011) et [Grande-Synthe](#) (2010).

www.capitale-biodiversite.fr